



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>101796</b>	De <b>M. Hervé Féron</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Culture et communication		<b>Ministère attributaire</b> > Culture
<b>Rubrique</b> > culture	<b>Tête d'analyse</b> > politique culturelle	<b>Analyse</b> > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : <b>03/01/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la publication d'un « rapport d'initiative sur les industries culturelles et créatives » adopté par le Parlement européen le 13 décembre 2016. Ce rapport a tout d'abord le mérite de rappeler ce qui n'est pas encore suffisamment systématique, à savoir le poids économique incontournable de la culture, qui non seulement est un indispensable ciment des sociétés mais également une industrie porteuse de croissance avec 12 millions d'emplois et 509 milliards d'euros de valeur ajoutée dans le produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne. Dans ce rapport, outre la défense des créateurs, le respect de la propriété intellectuelle et l'amélioration des conditions de financement ou de dotation financière *via* les différents fonds européens, certaines propositions intéressantes retiennent l'attention, notamment trois d'entre elles. C'est notamment le cas de l'idée de mettre en place un « prix européen des secteurs de la culture de la création » sur le modèle du « prix franco-allemand des secteurs de la culture et de la création », de créer des programmes de mobilité pour les « jeunes innovateurs » afin de promouvoir les échanges et l'innovation dans les domaines de la culture et de la création, ou enfin de généraliser le « bonus culturel » lancé par le gouvernement italien et qui met 500 euros à la disposition de tout jeune de 18 ans à dépenser uniquement pour une activité culturelle telle que la visite d'un musée, d'une galerie, d'un site archéologique ou du patrimoine, l'achat d'un livre ou le visionnage d'un film. Il souhaiterait connaître son avis sur ces différentes propositions, en particulier la dernière dont il souhaiterait connaître la faisabilité car la mise en place d'un « bonus culturel » pourrait attirer davantage de jeunes et pourquoi pas d'autres générations ou catégories vers la culture en France.